



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Reuil

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/09/1919

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 25 septembre 1919

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.